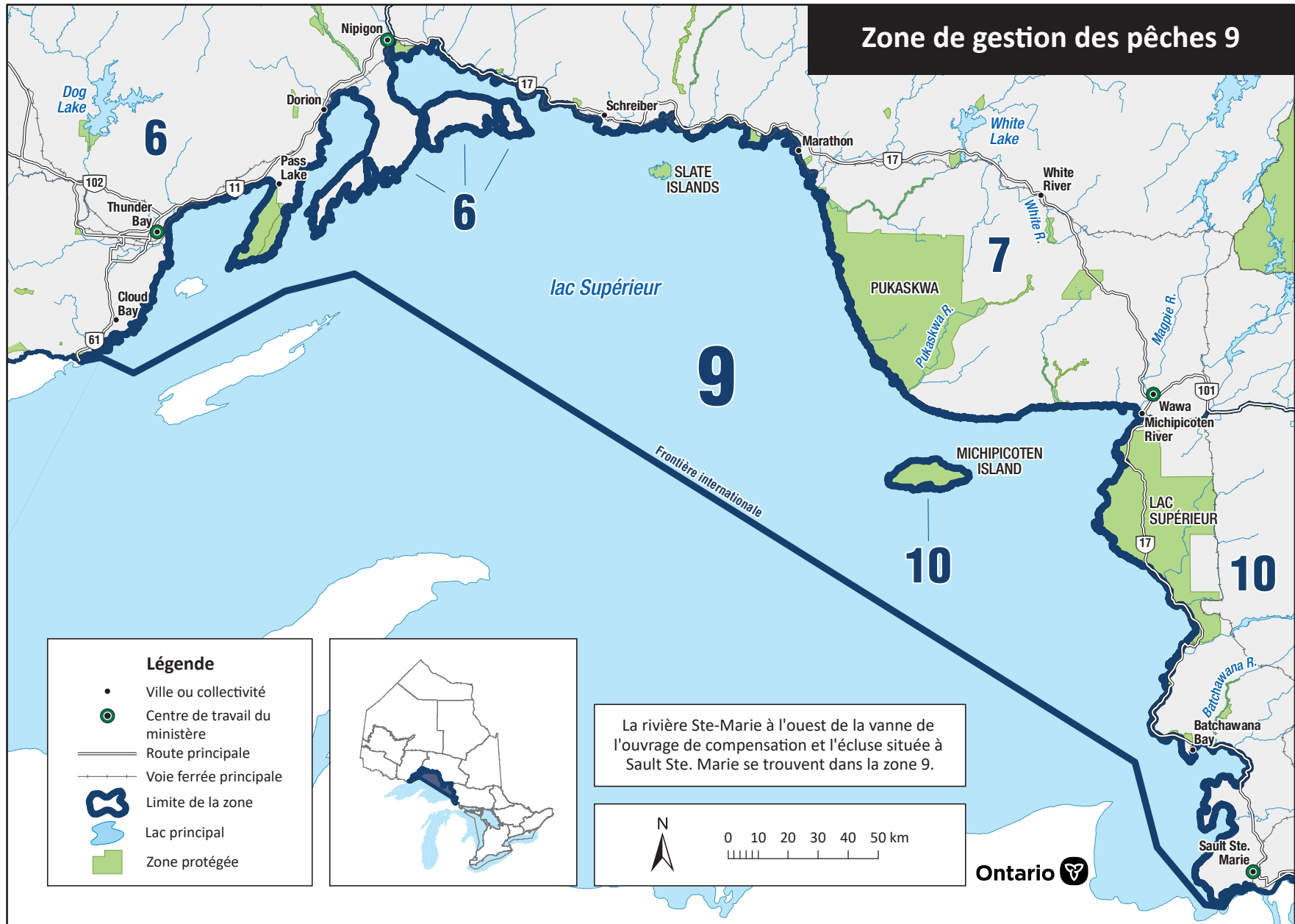


Zone de gestion des pêches 9



Légende

- Ville ou collectivité
- Centre de travail du ministère
- Route principale
- Voie ferrée principale
- ⬮ Limite de la zone
- ⬮ Lac principal
- Zone protégée

La rivière Ste-Marie à l'ouest de la vanne de l'ouvrage de compensation et l'écluse située à Sault Ste. Marie se trouvent dans la zone 9.



0 10 20 30 40 50 km

Ontario